



RECYCLAGE A L'HABILITATION ELECTRIQUE POUR PERSONNEL ELECTRICIEN - Véhicule électrique et hybride

Indices d'habilitation électrique : **B1L-B1VL, B2L-B2VL, BCL, BRL, BEL Essai, opérations particulières : B1XL, B2XL**

● Présentation de la formation

Vous intervenez, ou réalisez des travaux d'ordre électrique sur des véhicules électriques ou hybrides.

Vous vous exposez à des risques d'électrisation voire d'électrocution et de graves brûlures en cas de court-circuit.

Nous vous rappellerons les précautions à prendre pour vous prémunir des risques électriques spécifiques.

Intervenir sur des véhicules électriques ou hybrides nécessite un recyclage de votre habilitation électrique, vous répondez ainsi à cette obligation réglementaire.

Vous serez ainsi capable de mesurer des grandeurs électriques, de connaître les dangers de l'électricité et de mettre en œuvre les normes de sécurité prévues par la norme NFC 18-550.

● Objectifs de la formation

A l'issue du stage, le stagiaire est capable d'exécuter en sécurité des opérations sur des véhicules ou engins à énergie électrique embarquée.

● Modalités d'évaluation

- Cas concrets et entretien avec le formateur.
- Évaluation pratique sur platine.
- Questionnaires de positionnement/ intermédiaire/ fin de formation.



LES PLUS DE LA FORMATION

Partie spécifique dépannage et SAV.

Utilisation d'un tableau interactif et d'une armoire électrique murale.

Intervention dans toute la France Métropolitaine.

Formation établie en fonction des spécificités de vos métiers.

Modulable en fonction de vos demandes.

Conforme aux exigences de l'INRS.

Partenaire de votre région, favoriser le local (RSE).

Un livret stagiaire pour chacun de vos collaborateurs.

Vous forme à devenir un acteur de la prévention des risques dans votre entreprise.

INFO' PRATIQUES



PRÉREQUIS ET PUBLIC CONCERNÉ

**L'ensemble de votre personnel
Aucun prérequis n'est demandé**



DURÉE

2 jours soit 14 heures



LIEU ET DATE

**Dans vos locaux
Dates sur demande**



DÉLAIS D'ACCÈS

**Prise en charge sous 24 h
Accès à la formation soumis à un délai de 15 jours**



MODALITÉS

Disponible sous format présentiel



TARIF

**Sur demande
Intra-entreprise : à partir de 1200 € / Groupe**

Devis sous 24 h

● Validation de la formation

- Attestation de fin de formation.

● Ressources pédagogiques

- Apports théoriques et pratiques.
- Echanges sur les bonnes pratiques.
- Equipement de Protection Individuel.
- Outillage.
- Recueil d'instruction UTE C 18-550. Support de cours.
- Tableau électrique pédagogique, maquette, BAES, et/ou votre poste de travail.
- Etude de cas. Exercices pratiques.
- Support de cours. Livrets stagiaires. Evaluations.
- Tableau interactif, ordinateur, rétroprojecteur.
- Power point, médias d'interprétation.



RENOUVELLEMENT

L'INRS préconise un Recyclage tous **3 ans**.



Connaissances générales

Les effets du courant ;
Les zones d'environnement ;
Les symboles d'habilitation ;
La mise en sécurité d'un circuit ;
L'utilisation des matériels ;
Les équipements de protection ;
Définitions relatives aux véhicules et engins (véhicules électriques/hybrides, batterie de servitude/de traction, raccordement série/parallèle, mode de recharge) ;
La conduite à tenir en cas d'accident.

Rappels d'électrotechnique

Courant continu – alternatif ;
Loi d'Ohm.

Sensibilisation aux risques électriques

Statistiques sur les accidents d'origine électrique ;
Différents risques présentés par l'électricité ; Effets du choc électrique sur le corps humain ;
Les partenaires de la prévention et leurs rôles.

Prévention des risques électriques

Moyens de protection contre les contacts directs ;
Matériels, appareillages, indices de protection, classes d'appareils ;
Moyens de protection contre les contacts indirects ;
Schémas de liaisons à la terre, appareillages (différentiel, transformateur de séparation, etc.).

Obligations légales

Code pénal ; Principaux textes réglementaires ;
Responsabilité du chef d'établissement ; Responsabilité des intervenants.

Publication UTE C 18-550

Généralités sur l'habilitation électrique ;
Définitions ;
Rôle du personnel habilité ;
Limites réglementaires.

Travaux - Consignations

Rôle du chargé de travaux ;
Rôle du chargé de consignation ;
Rôle du chargé de réparations ;
Dispositions techniques à mettre en œuvre ;
Prescriptions à respecter (consignation). véhicule électrique ou engin (définition, procédure, balisage, ...).

Les opérations particulières

Expertise sur véhicule ;
Crash test et homologation ;
Contrôle technique ;
Dépannage et remorquage ;
Déconstruction ;
Service de secours.
Les opérations sur batteries (manutention, connexions et déconnexions, contrôles, vérifications, ...)

Matériel de protection Individuel - Outillage

Présentation des équipements de protection individuels, collectifs ;
Appareils de mesurage ; Utilisation ;
Précautions d'emploi.

Dangers spécifiques

Distance minimale d'approche ; Les risques liés aux batteries, etc.
Mesures à prendre en cas d'incident.



Dispositions à prendre en cas d'accident d'origine électrique

Secours aux victimes ; Incendie. Sur ou à proximité des véhicules ou engins.

Partie pratique

Localisation des sources électriques sur les véhicules / engins pouvant être source de risque électrique (générateur, pièces nues, câbles de puissance ou canalisation électrique isolée).

Identification des équipements électriques et zones d'environnement objet des travaux/interventions/essais.

Analyse des risques pour une situation donnée et correspondant à l'habilitation visée.

Vérification du comportement (adapté à la situation et respect des prescriptions de sécurité), savoir se déplacer et évoluer dans un environnement électrique.

Identification, vérification et utilisation des Moyens de Protection Collective et Individuelle (gants isolants, écran facial, ...)

Identifier, vérifier et utiliser le matériel et l'outillage appropriés.

Respecter et faire respecter les règles et instructions de sécurité.

Organiser, délimiter, et signaler la zone de travail.

Mise en œuvre de modes opératoires ou procédures liés à l'habilitation ciblée.

Consignation/déconsignation pour les symboles BCL, BRL, BEL Essai.

Poser un équipement isolant (nappe) pour les symboles B2VL, B1VL, BRL, BEL Essai.

Pose d'un élément de mesure pour le symbole BRL au contact, etc.

Mesurage, etc. pour les symboles BRL, BEL Essai.

Effectuer une opération de déconnexion/connexion de batterie avec nettoyage des plots, etc. pour le symbole B2XL.

Opération batterie et les habilitations intégrant les opérations batterie.

Utiliser et compléter les documents spécifiques aux habilitations ciblées.

Identification des différents acteurs (chargé d'exploitation électrique, chargé de réparation, chargé de consignation, chargé de travaux, exécutant, ...).

Echanges avec les différents acteurs.

● Accessibilité

Formation ouverte aux personnes en situation de handicap : un référent handicap étudiera les adaptations pouvant être mises en place pour vous permettre de suivre la formation.

● Références réglementaires

Articles R4544-1 à R4544-10 du code du travail et la norme NF C 18-550.

Notre formation répond aux exigences du code du travail et à la réglementation en vigueur.

● COVID-19

Pour la sécurité de tous, nous suivons scrupuleusement le protocole mis en place par le ministère du travail, ainsi que le guide des pratiques sanitaires du secteur de la formation professionnelle dans le contexte de pandémie du COVID-19. Nous vous fournissons donc un process spécifique, et vous garantissons une sécurité optimale de vos stagiaires durant la formation.

NOUS CONTACTER



03.20.910.306



formation@acxconseil.fr



acxconseil.fr

Mis à jour le
1er février
2024

Organisme de formation certifié QUALIOPi et OPQF, référencé par la DREETS, l'INRS et la CARSAT.